



BRO-VIGOUDENN - Le Pays Bigouden - Finistère Sud - Bretagne

L'église actuelle fut bâtie en 1760, comme l'atteste l'inscription qui figure, à l'extérieur, au mur du transept ; FVNDAVIT EAM ALTISSIMVS ANNO 1760. La construction d'une église étant un événement considérable dans l'histoire d'une paroisse, nous donnerons textuellement la première délibération dont elle fut l'objet. - Ce jour de dimanche, dix du mois de décembre mil sept cent cinquante deux, avant la messe prônale et dominicale dite et célébrée en l'église paroissiale de Plomeur par vénérable et discret messire Jean Guesdon, docteur de Sorbonne, vice-officiai et syndic subsidiaire de ce diocèse, recteur de cette paroisse, se sont assemblés en la sacristie, lieu ordinaire et accoutumée de faire les délibérations, Yves Côsquer de Keregard, Ambroise Loden de Kervroagué, Henri Tanneau de Kerhom, Maurice Volant de Penfond, Sébastien Le Coz de Kerioué, Jacques Le Pape de la Forêt, Guy Cosquer de Trémitlec, Jean Le Guirriec de Kerscaven, Claude Keraudren de Pouiguen, Ambroise Tanneau de Poulguen, Jean Trébem de Kervenec, tous les susdits délibérant et procureur terrien en charge, faisant le corps politique de cette paroisse et la mère voix d'icelle, reconnaissent la nécessité d'une réédification totale de la dite église paroissiale, sans que pour en constater l'état, il soit désormais besoin de la faire visiter par des ouvriers et architectes. Mais attendu que les fonds ne paraissent pas encore suffisants, les délibérateurs sont d'avis qu'il soit accordé aux paroissiens un délai de trois années avant de rien entreprendre et d'en venir à la démolition de la dite église, avec le pouvoir néanmoins d'abrèger le terme en cas d'événement qui demanderait célérité, ou de le prolonger autant que la prudence ou la nécessité semblera le requérir. Cependant s'obligent à continuer les charrois et autres travaux déjà entrepris et commencés pour cette fin, parce que tous les paroissiens y contribuent chacun à leur tour. Ils prient M. le Recteur de donner des soins et de continuer ses libéralités qu'ils reconnaissent monter déjà à une somme considérable ; et aussi de prendre avec les seigneurs particuliers de la paroisse les arrangements qui leur paraîtront convenables ou nécessaires afin que tout se passe à l'amiable ; de demander la permission d'abattre les bois qui sont sur le terrain de l'église et des chapelles ; de faire le procès-verbal des droits honorifiques, prééminences, armoiries, bancs et autres droits des dits seigneurs ; de faire des achats de matériaux de toute espèce, d'y employer, s'il le faut et du consentement du Seigneur Evêque, une partie des deniers, appartenant à l'église et aux chapelles, qui sont au coffre-fort des archives. Cette délibération est signée par M. Guesdon, recteur de la paroisse, M.F. Pennamen, curé, M. Pennamen, le jeune, prêtre ; M. Kermorien, prêtre ; le sieur Pierre Kerguiffinen, le sieur Pierre Arnoult, fils, le sieur Yves Larbredelépine. L'architecte fut Auguste Régnauld, de la paroisse de Saint-Louis de Brest. En 1761 il demande au corps politique la somme de 1.300 livres pour payer les ouvriers et les fournisseurs de matériaux. Mais le coffre-fort est vide. M. Guesdon, très zélé et très estimé de tout le monde, déclare le général, a déjà versé cinq mille livres à la caisse et ne peut fournir l'argent nécessaire. Constatant que l'ouvrage est solide et parfait, et que l'architecte a agi avec droiture et bonne foi, le corps politique veut cependant faire droit à la requête de M. Régnauld. Il s'adresse à trois paroissiens de Plomeur qui consentent à verser la somme demandée à condition de percevoir une rente sur les biens de l'église et des chapelles. Ces trois paroissiens : bienfaiteurs de l'église, s'appelaient Jean Le Bleis, de Trévily, Charles Buhanic et Jean Buhanic, du village de Gouesnac h. Bien que l'église présente un tout homogène, il semble bien que l'on a conservé quelques parties de l'ancien édifice, les piliers de la nef et leurs arcades en plein cintre : l'une des pierres porte l'inscription que voici : 1613. R.E.I.A.P.F. ; on aperçoit, d'autre part, de chaque côté du transept, des enfeux signalés par les comptes antérieurs à 1760, l'un d'eux abritant la tombe de M. Furic, recteur de 1641 à 1661. L'édifice n'offre aucun caractère architectural. Il affecte la forme d'une croix latine. Ce qui attire le plus les regards ce sont les hautes boiseries du chœur, et les stalles faites en 1894 par le sculpteur Toul-ar-C'hoat, puis les vitraux posés en 1904 sous le rectorat de M. Yvenat. En 1923, pour donner plus de jour à l'église, M. Briand, recteur, a ouvert deux grandes fenêtres dans les bras de croix. A l'entrée de l'église par le porche on aperçoit un bénitier à pied, avec ornementation feuillagée, qui semble être très ancien. Un tronc pour les trépassés en pierre sculptée et portant la date de 1622 sert de bénitier depuis 1923 à la nouvelle porte d'entrée, du côté Nord. A signaler aussi un bénitier portatif en bronze, qui sert à l'église, près du catafalque, et au cimetière pour les enterrements. Nous voyons au-dessus de



Il y a un des petits autels le joli groupe du rosaire représentant la Sainte Vierge et l'Enfant Jésus donnant le rosaire à Sainte Dominique et à Sainte Catherine. A l'autel de gauche et faisant pendant se trouvent les statues de Notre Dame et de Saint Jean au pied du Christ en croix. Sainte Thumette, protectrice de la paroisse, a sa statue dans le chœur ; elle porte les insignes de la vierge martyre, la couronne et la palme. On voit encore dans le chœur les statues anciennes de Saint Jacques, de Saint Pierre et de Saint Paul, dans les bas-côtés, les vieilles statues de Saint Roch, Saint Herbot, Saint Sébastien et Saint Michel. Celle-ci remarquable par sa forme et sa couleur, avait sa chapelle à l'église en 1657. Cette chapelle devint la chapelle du Rosaire. La façade de l'église est d'un aspect sévère. Deux tourelles reliées par un porche ogival et surmontées d'un dôme forment le pignon Ouest. Deux cloches s'y trouvent : l'une porte la date 1623 : le parrain fut Vincent de Ploëuc, baron de Kergorlai, habitant Kernuz, et la marraine Anne de Jégado, dame de Lestialla, l'autre, nommée Eugénie-Marie, fut bénite le 5 novembre 1876 par le R.P. de Alouarn, jésuite. Le parrain fut : Eugène Le Moyne, demeurant à Kerbullic ; la marraine Louise de Pascal, demoiselle de La Villeneuve.

extrait bm 1988

[Bro-Vigoudenn !](#)

Guide web du Pays Bigouden. [Combrit-Sainte-Marine](#) | [Gourlizon](#) | [Guiler-sur-Goyen](#) | [Guilvinec](#) | [Ile-Tudy](#) | [Landudec](#) | [Loctudy](#) | [Penmarch](#) | [Peumerit](#) | [Plobannalec](#) | [Plogastel-Saint-Germain](#) | [Plomeur](#) | [Plonéour-Lanvern](#) | [Plovan](#) | [Plozévet](#) | [Pont-L'Abbé](#) | [Pouldreuzic](#) | [Saint-Jean-Trolimon](#) | [Treffiagat](#) | [Tréguennec](#) | [Tréméoc](#) | [Tréogat](#)